

bord qui est si opposé à la gloire de Dieu et à sa volonté, — séparée au moins par une volonté ferme et expresse de ne commettre aucune faute de propos délibéré, de ne jamais agir contre sa conscience, de ne jamais dire : *C'est peu de chose, Dieu me pardonnera bien cette petite faute.* Et cependant, malgré cette volonté, elle pourra commettre encore des fautes l'âme religieuse et même hélas ! des fautes graves : mais elle éprouvera subitement *plus de regrets* qu'une autre âme ; elle s'humiliera plus profondément, elle se relèvera plus promptement ; et ses fautes qui deviendront de plus en plus rares, la rendront plus précautionnée, plus fidèles à ses devoirs, plus bienveillante pour les autres (1).

(1) Une religieuse peut être dans la *perfection nécessaire pour son salut* alors même qu'elle a des défauts de caractère : *vivacité, impatience, mélancolie naturelle, raideur dans les procédés, rudesse dans les manières...* ou autres imperfections qui quelquefois la font tomber dans des péchés véniels, pourvu qu'elle travaille habituellement à les corriger, lui semblerait-elle qu'elle n'en vient jamais à bout. “ Ne nous troublons point de nos imperfections, dit saint François de Sales, car notre perfection consiste à les combattre. Ce n'est pas être faible que tomber quelquefois en des péchés véniels, pourvu que nous nous en relevions tout incontinent par un retour de notre âme en Dieu, nous humiliant tout doucement. ” — Une faute vénielle de surprise, dit Benoît XIV, n'empêche pas la sainteté. — Les saints peuvent pécher quelquefois ; n'est-il pas écrit que le *juste tombera sept fois* ? mais ils réparent si bien leur faute, qu'il leur a été en quelque sorte plus avantageux de l'avoir commise que d'en avoir été préservés.